

Actions Milieux Aquatiques

Bassins Versants du Gouëssant, de la Flora et de
l'Islet

Bilan 2019



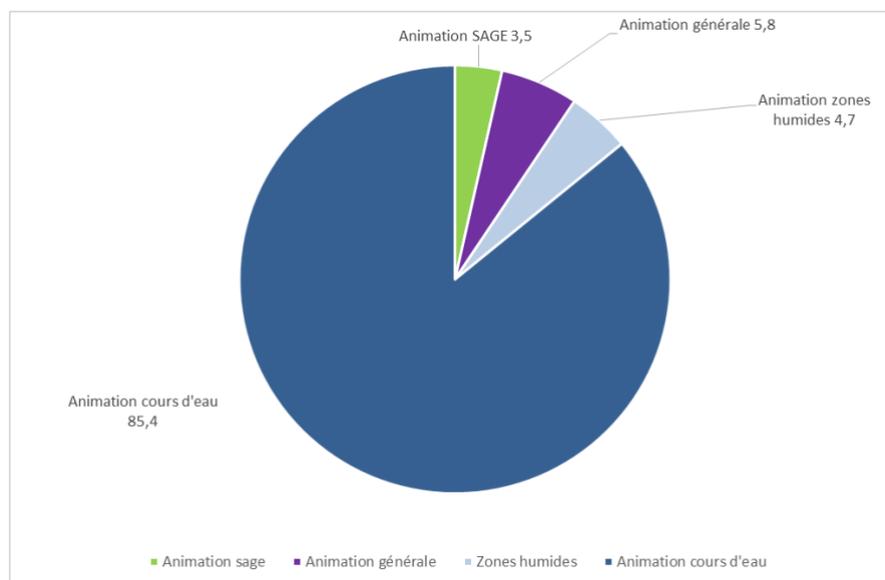
Table des matières

I- Animation du programme « Milieux Aquatiques ».....	4
II- Zones humides	6
II.1. Mesures compensatoires	6
II.2. Inventaires ponctuels	6
II.3. Attestation MAEC.....	6
III- Programme de travaux cours d'eau– BV du Gouëssant	7
III.1. Mise en œuvre du programme de travaux	7
3.1.1- Divagation animaux dans le cours d'eau	7
3.1.2- Continuité écologique.....	16
3.1.3- Hydromorphologie.....	19
3.1.4- Entretien et restauration de la ripisylve	22
3.1.5 – Entretien régulier du Gouëssant et du Chiffrouët	22
III.2. Suivi pêche électrique	24
IV- Programme de travaux cours d'eau – BV de la Flora et de l'Islet et Sous BV du Chiffrouët	25
IV.1. Mise en œuvre du programme de travaux.....	25
4.1.1- Remise en talweg : continuité, hydromorphologie, risques de transferts	26
4.1.2- Continuité écologique.....	29
4.1.3- Entretien et restauration ripisylve	29
IV.2. Reprise des travaux 2018 en 2019.....	30
IV.3. Accompagnement des agriculteurs	30
4.3.1- Projet Chiffrouët.....	30
4.3.2- Aménagements risques de transferts.....	31
4.3.3- Accompagnement dans les évolutions de système	31
IV.3. Suivi pêche électrique	34
V- Grande continuité écologique	35
VI- Formations suivies en 2019	40
VII- Récapitulatif des réunions 2019	40

I- Animation du programme « Milieux Aquatiques »

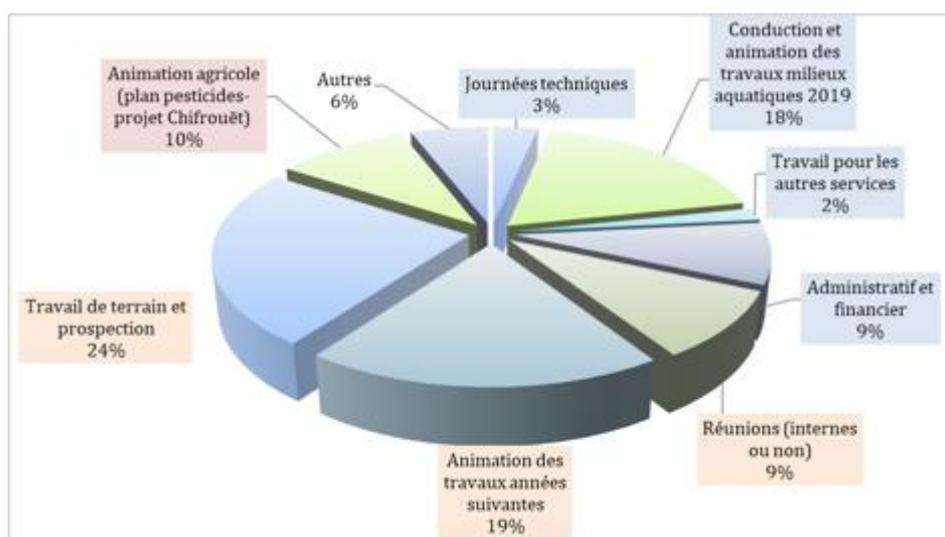
La répartition des tâches du service bassin versant et littoral est la suivante :

Aurélie MARTIN (Technicienne Milieux aquatiques) : mise en œuvre des programmes d'actions cours d'eau, inventaires ponctuels des zones humides, suivi des mesures compensatoires zones humides, accompagnement des agriculteurs dans le cadre du PLAV. **1 ETP**



Nicolas Dubois, Chargé de mission milieux aquatiques – plan pesticide de septembre à décembre 2019 : **0,33ETP** (en stage 6 mois de mars à aopt 2019, cf. annexe 7); Laura Béon : **0,42ETP** (5 mois) Estelle Rannou : **0,08 ETP (1 mois)**

La répartition du temps de travail des technicien(ne)s milieux aquatiques est la suivante (*Détail des heures en annexe 1*) :



Romuald TOUSSAINT

0,25 ETP (soit 25,5% du temps de travail annuel) ont été consacrés au volet « milieux aquatiques » du CTBV Baie de Saint-Brieuc, avec la répartition suivante :

252 heures (soit 15,9 % du temps de travail annuel) ont été consacrées à la grande continuité écologique, avec :

- 152 heures (soit 9,6% du temps de travail annuel) pour le suivi et la mise en œuvre de l'étude d'aménagement du plan d'eau de la Ville Gaudu (animation, organisation des cotec et comités de pilotage, mise en œuvre de la concertation, etc) et missions annexes. L'avant-projet a notamment été validé en 2019
- 100 heures (soit 6,3%) sur les autres ouvrages pouvant être considérés comme faisant partie de la « grande continuité écologique ». En particulier, le temps consacré sur cette problématique en 2019 l'a été sur le suivi post-travaux à Montafilan et sur la préparation et le suivi des travaux complémentaires réalisés en 2019 sur ce site. Il a également été question cette année de renouer les discussions avec la Mairie de Pléneuf-Val-André pour l'aménagement des 3 ouvrages encore présents sur la Flora. Plusieurs réunions, visites terrains... mais statu quo pour le moment.

153 heures (soit 9,6 % du temps de travail) consacrées aux autres travaux « milieux aquatiques », notamment par des visites terrain en accompagnement des techniciens « milieux aquatiques », et au montage et suivi des marchés de travaux et dossiers de subventions, ainsi qu'aux préparations et participations aux Copil et Cotec

II- Zones humides

II.1. Mesures compensatoires

En 2017, des travaux de mesure compensatoire ont été réalisés sur la zone de l'Espérance à Quessoy.

Un suivi floristique est réalisé chaque année pour la réalisation du dossier de suivi de la mesure compensatoire.

II.2. Inventaires ponctuels

Les inventaires ponctuels sont réalisés depuis 2019 par la chargée de mission du SAGE Baie de Saint-Brieuc. Cependant, en amont, des retours sont procédés par la technicienne de Lamballe Terre & Mer afin de vérifier s'il y a nécessité de faire un retour ou non par le Sage Baie de Saint Brieuc.

5 retours ont été réalisés en 2019.

II.3. Attestation MAEC

Dans le cadre des engagements MAEC zones humides, la technicienne a été sollicitée pour réaliser 3 dossiers d'attestation Mesure Agro-environnementale (*Cf. annexe 2*)

III- Programme de travaux cours d'eau– BV du Gouëssant

III.1. Mise en œuvre du programme de travaux

Chaque travaux est attribué d'un code atlas renvoyant aux cartographies 1, 2, 3, et 4.

3.1.1- Divagation animaux dans le cours d'eau

- Descente aménagée (AB1)

Commune : Hénon

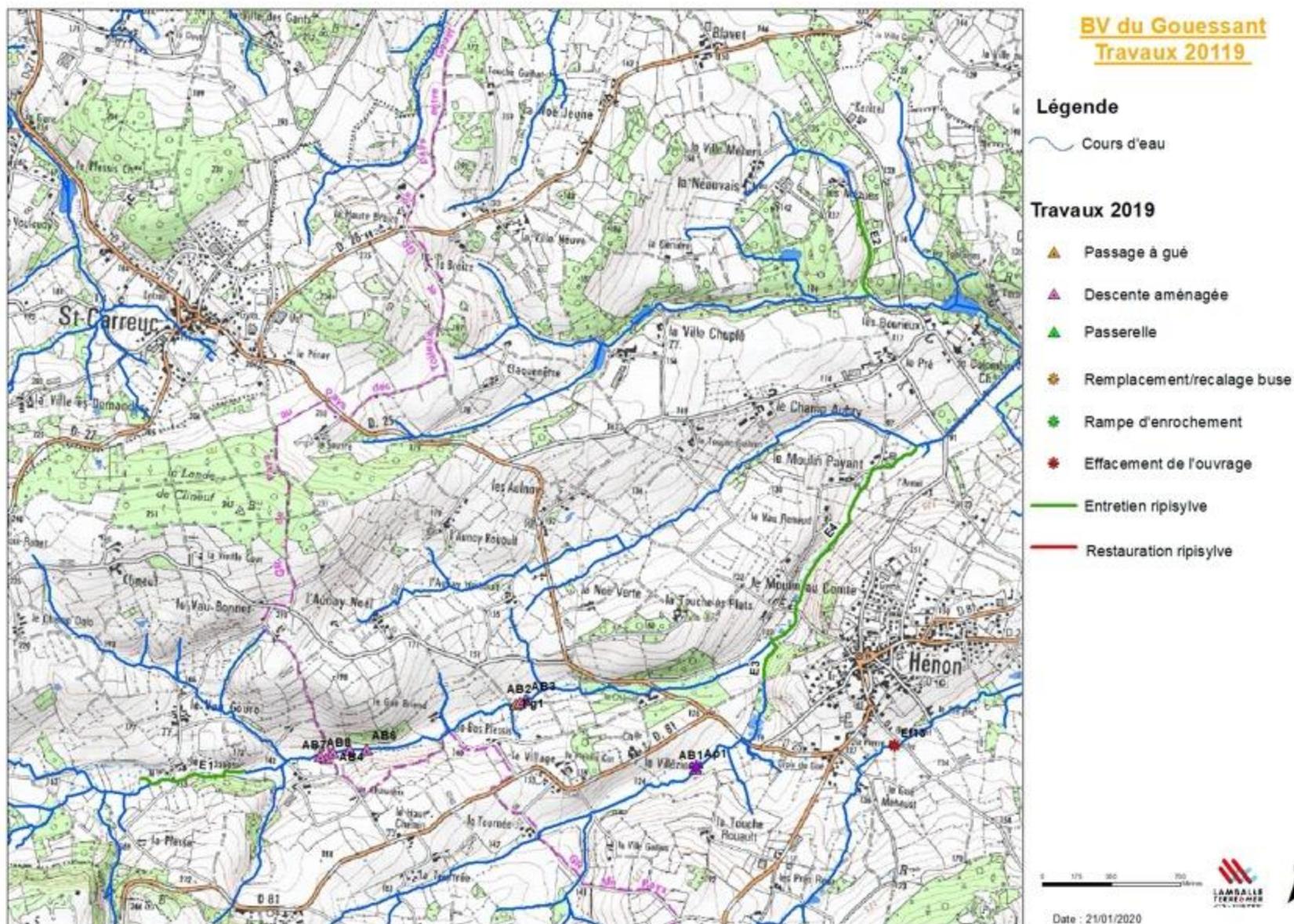
Lieu-Dit : La Villézion

Dans cette parcelle, il existait plusieurs points d'abreuvements sauvages. Une descente aménagée a été installée.

Des reprises sont prévues en 2020 car l'entreprise n'a pu terminer les travaux du fait des conditions météorologiques à la fin du mois d'octobre.



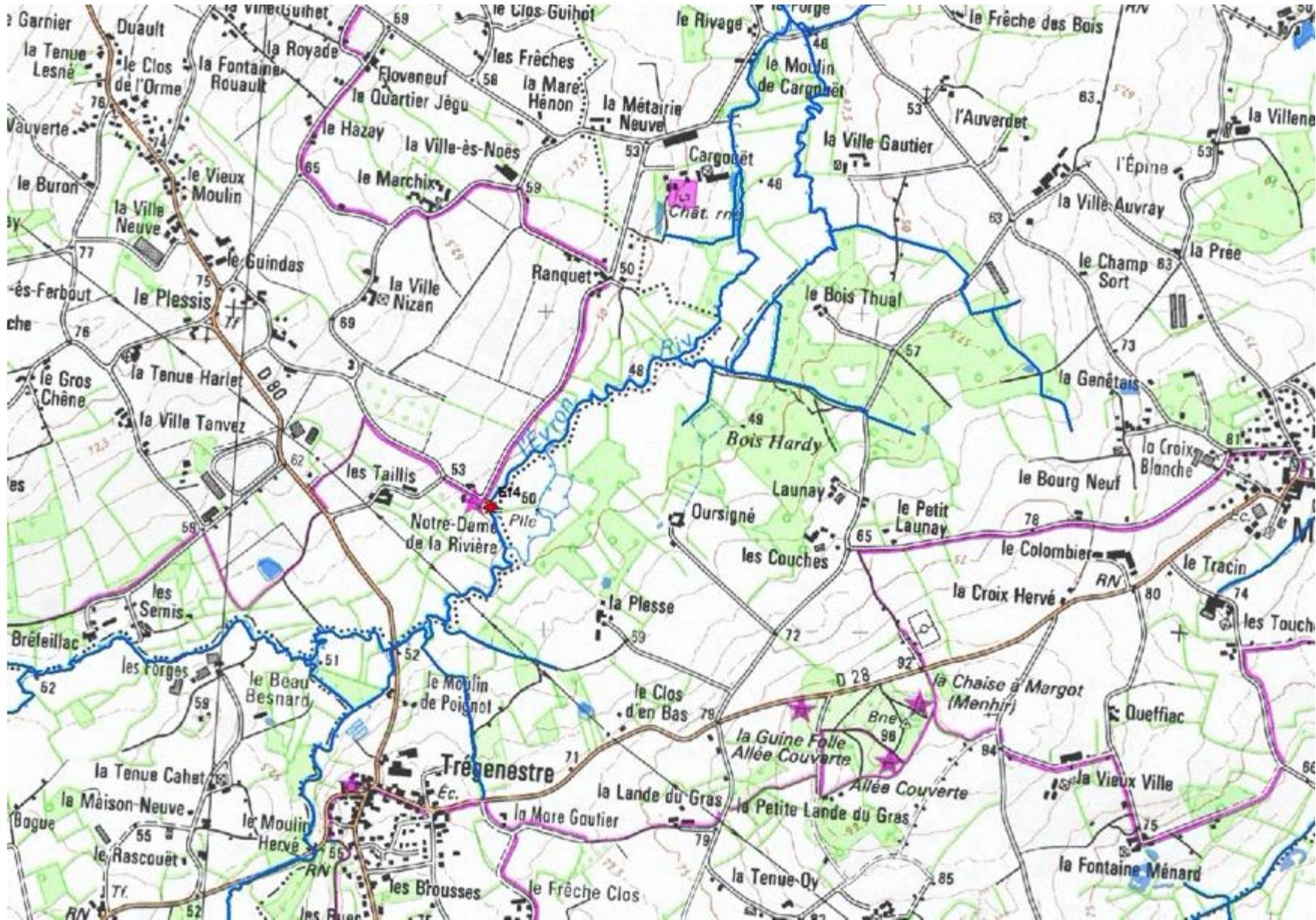
Cartographie 1: Travaux milieux aquatiques 2019 sur le bassin versant du Gouessant



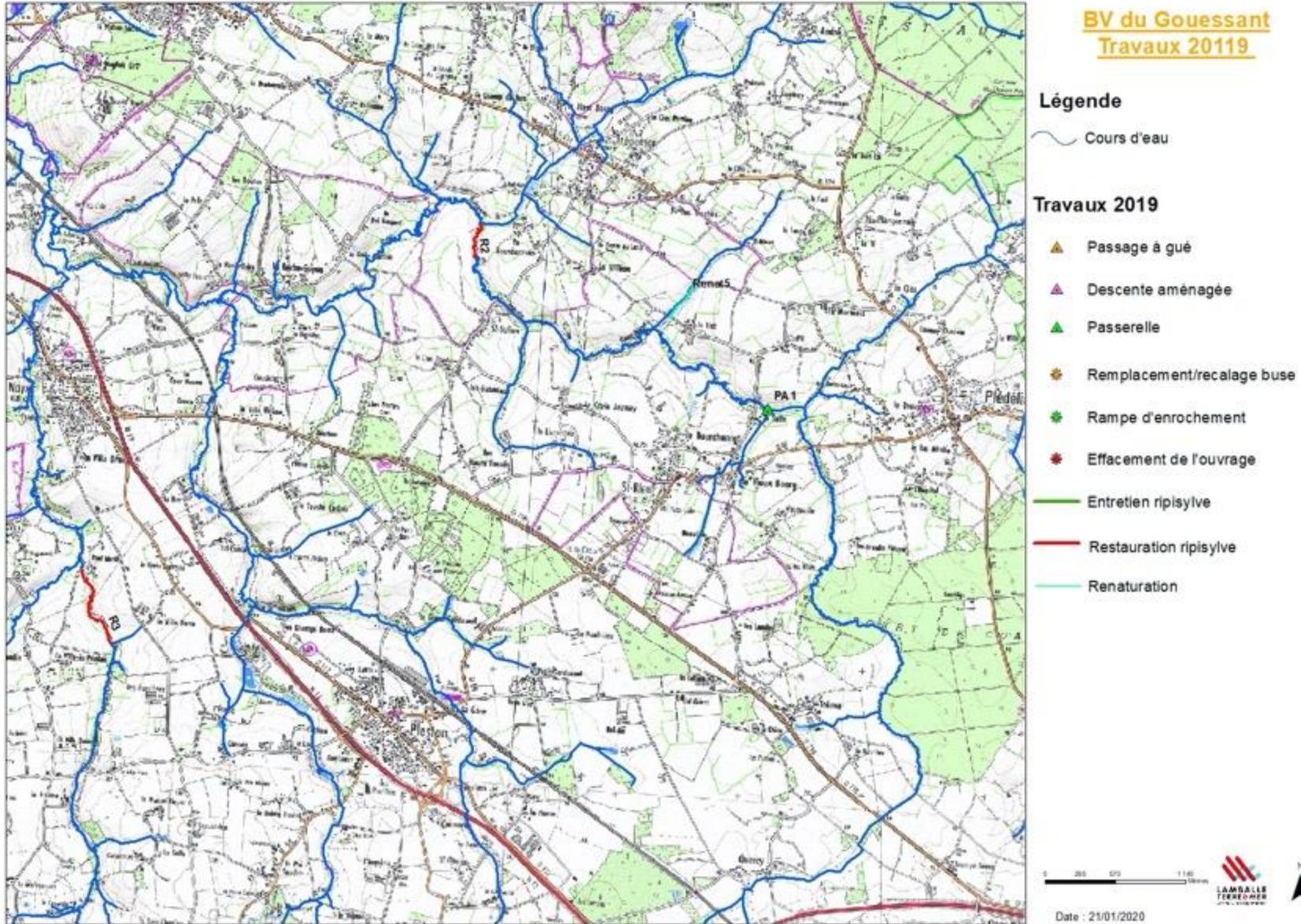
Cartographie 2: Travaux milieux aquatiques 2019 sur le bassin versant du Gouessant



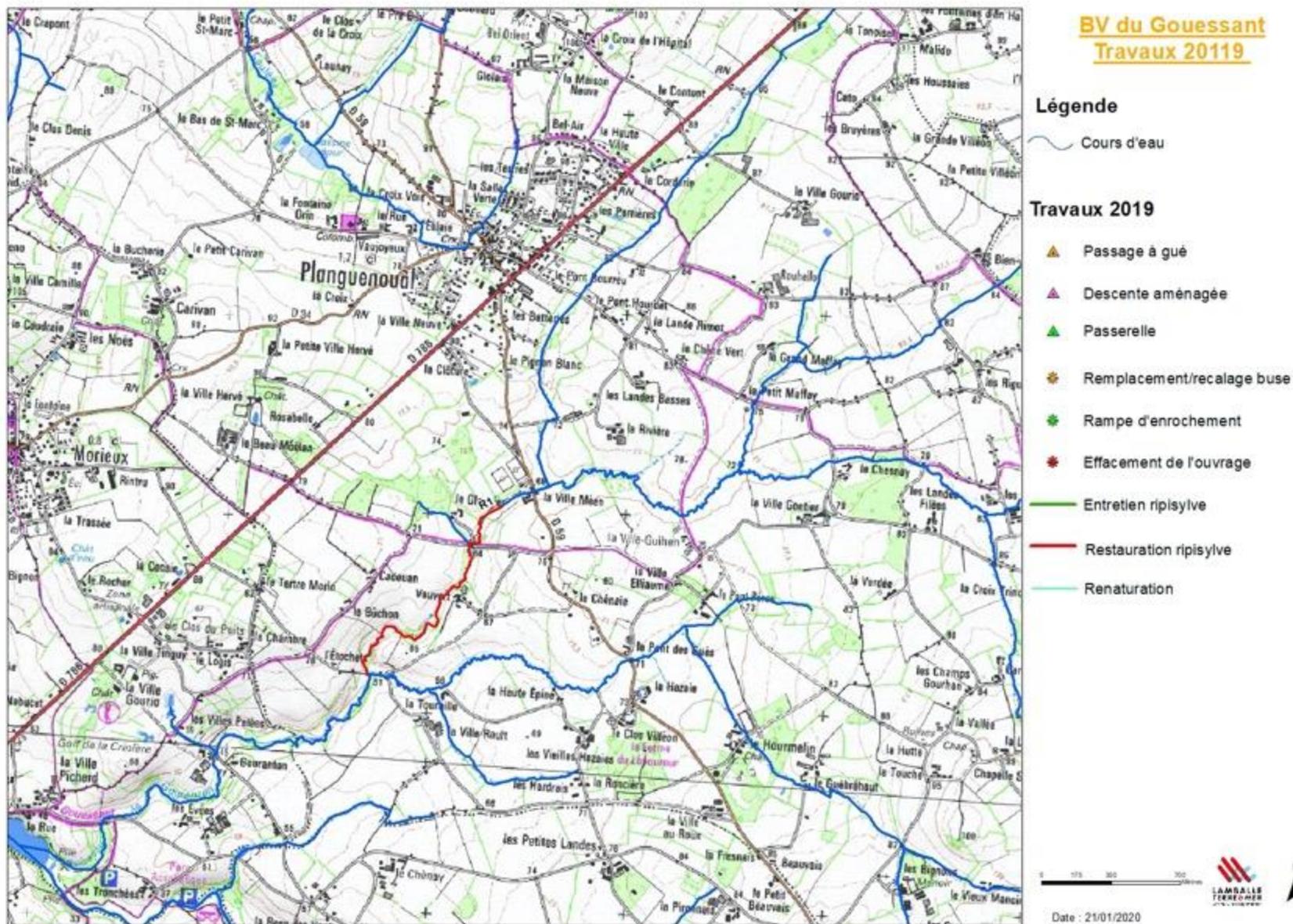
Cartographie 3: Travaux milieux aquatiques 2019 sur le bassin versant du Gouëssant



Cartographie 4: Travaux milieux aquatiques 2019 sur le bassin versant du Gouëssant



Cartographie 5 : Travaux milieux aquatiques 2019 sur le bassin versant du Gouessant



- Pompe à museau et bac 500L (AB2 à AB8)

Commune : Hénon

Lieu-Dit : Le Chauchix et Le Bas Plessis

5 pompes à museau et 2 bacs de 500 L ont été installés sur les parcelles au Bas Plessis et au Chauchix afin de protéger les berges et le cours d'eau du bétail.



- Passage à gué (Pg1 et Pg2)

Commune : Hénon

Lieu-Dit : Le Chauchix et Le Bas Plessis

Création de 2 passages à gué pour le bétail et les engins. Des reprises sont prévues en 2020 car l'entreprise n'a pu terminer les travaux du fait des conditions météorologiques à la fin du mois d'octobre.



- Demi-arche PEHD (AP1)

Commune : Hénon
Lieu-Dit : La Villézion

Mise en place d'une demi-arche PEHD pour permettre le franchissement du bétail qui traversait à l'origine dans le cours d'eau.

Ces travaux ne sont pas terminés, ils seront repris en 2020. L'entreprise n'a pu finaliser les travaux du fait des conditions météorologiques à la fin du mois d'octobre.



- Demi-arche PEHD (AP1)

Commune : Saint Rieul
Lieu-Dit : La Salle

Afin d'augmenter la surface en herbe d'une exploitation, une passerelle a été installée pour que le bétail puisse traverser le cours d'eau. Suite à cet aménagement, une parcelle cultivée est passée pour partie en prairie.



3.1.2- Continuité écologique

- Suppression lavoir (Ef13)

Commune : Hénon

Lieu-Dit : Bel Orient

Arasement du lavoir. Deux marches successives entravaient la continuité écologique. L'aménagement de ce lavoir permet de rendre accessible environ 2 km de cours d'eau.



- Pont cadre (Rb2)

Commune : Trébry

Lieu-Dit : Les Madrais

Des buses mal calées ont été remplacées par un pont cadre afin de restaurer la continuité écologique. Ces travaux étaient initialement prévus en 2018, mais ont été reportés en début 2019 du fait du délai d'intervention de l'entreprise.



Ces travaux seront repris en 2020, la partie amont de l'ouvrage étant mal calée. La ligne d'eau dans l'ouvrage est trop faible en période d'étiage ce qui peut freiner la montaison de la truite.

- Effacement seuil (Ef4)

Commune : Pommeret

Lieu-Dit : Notre Dame de la Rivière

Les travaux d'effacement du seuil situé à Notre Dame de la Rivière seront réalisés en 2020. L'entreprise ne pouvait pas intervenir dans le cours d'eau du fait des fortes précipitations de fin octobre.



3.1.3- Hydromorphologie

- Fascinage (Di10)

Communes : Hénon

Lieu-Dit : Le Chauchix

L'abreuvement direct du bétail dans le cours d'eau a érodé fortement les berges. Un fascinage pour reconstituer les berges a été réalisé. Ces travaux ont été réalisés en complémentarité avec la pose d'abreuvoir (cf *Pompe à museau et bac 500L (AB2 à AB8)*).



- Remise en talweg (Renat 5)

Communes : Plédéliac

Lieu-Dit : Le Liet

Ces travaux étaient initialement prévus en 2018. Cependant, l'entreprise ne pouvait intervenir sur le site du fait de l'hydromorphologie des sols qui ne permettait pas aux engins d'accéder à la parcelle.

Suite à une réunion sur le terrain en mai 2019 avec différents acteurs (cellule ASTER, SAGE Baie de Saint-Brieuc, AFB, AELB), il a été convenu de réaliser la remise en talweg en deux temps :

- 2019 : la partie en amont de la route (370 ml), ainsi la zone aval permettra de tamponner les sédiments et limitera un relargage direct dans le cours d'eau
- 2020 : ouverture du nouveau lit sur la partie aval (140 ml)





3.1.4- Entretien et restauration de la ripisylve

Les AAPPMA de la Gaule Lamballaise et de Moncontour ont réalisé les travaux d'entretien et de restauration de ripisylve. 9 km d'entretien pour l'AAPPMA de Moncontour et 6 km pour la Gaule Lamballaise.



3.1.5 – Entretien régulier du Gouëssant et du Chiffrouët

Une campagne annuelle d'entretien (gestion de l'état d'encombrement, coupe sélective des branches basses) est organisée sur le Gouëssant, entre Lamballe et les Ponts-neufs, et le Chiffrouët, entre le Pont-prend-tout et la confluence avec le Gouëssant. L'objectif est de concilier le bon écoulement de l'eau avec une gestion adaptée de la ripisylve. Une intervention a également été effectuée sur le cours d'eau du Colombier (Quessoy) dans le cadre de problèmes d'inondations. 14 520 € HT ont été consacrés à ces opérations en 2019, confiées à l'entreprise Alain Hervé, travaux forestiers.

TABLEAU RECAPITULATIF Travaux 2019

GOUessant		Type de travaux	Code travaux	Nombre ou linéaire de cours d'eau (ml)	Lieu-dit	Commune	Masse d'eau	Cours d'eau	Exploitant/Propriétaire	Coordonnées X-Y	Code ROE	Date réalisation	Gain	Opérateur	Coût réel (HT€)
Divagation d'animaux	Aménagement d'abreuvement bétail	Descente aménagée	AB1	1	La Villézion	Hénon	FRGR0039	Ruisseau du Moulin Roussé	GAEC des Fermes	X = 278553 ; Y = 6823929		oct-19		Nature&Paysage	1 200
		Pompe à museau	AB2 à AB8	5	Le Chauchix Le bas Plessis	Hénon	FRGR0039	Ruisseau de Catuelan	GAEC des Fermes GAEC Carlo Ruellan	X=276769; Y=6824064		oct-19			3 850
		Bac 500 L		2		Hénon	FRGR0039	Ruisseau de Catuelan		X=276806; Y=6824067		oct-19			700
	Franchissement	Demie arche PEHD	AP1	1	La Villézion	Hénon	FRGR0039	Ruisseau de Catuelan	GAEC des Fermes	X=278673; Y=6823972		oct-19			2 000
		Passerelle	PA1	1	La Salle	Saint-Rieul	FRGR0038a	Ruisseau du Moulin de Saint-Rieul	SCEA du Bourchonnet	X=300377; Y=6830141		oct-19			4 800
		Passage à gué pour bétail+tracteur	Pg1	2	Le Chauchix Le bas Plessis	Hénon	FRGR0039	Ruisseau de Catuelan	GAEC des Fermes GAEC Carlo Ruellan	X = 277793 ; Y = 6824330		oct-19			3300
Continuité écologique	Suppression des seuils du lavoir		Ef13	1	Bel Orient	Hénon	FRGR0039	Ruisseau du Moulin Roussé	JOUAN Catherine	X = 279673 ; Y = 6824118	ROE42395	sept-19	2 km	Nature&Paysage	600
	Suppression buse	Pont cadre	Rb2	1	Les madrais	Trébry	FRGR0038a	Ruisseau de la touche	Commune de Trébry	X=289473; Y=6821023		avr-19	3km	SETHY-EUROVIA	23280
	Effacement seuil		Ef4	1	Notre Dame de la Rivière	Pommeret	FRGR0039	Evron	Commune Pommeret	X = 286022 ; Y = 6830442	ROE3860	Non réalisé (2020)	15 km	Nature&Paysage	NON REALISE
Hydro- morphologie	Remise en talweg		Renat 5	370	Le Liet	Plédéliac	FRGR0038a	Ruisseau du Moulin de Saint-	VILLENEUVE Nicolas	X = 299598 ; Y = 6830892		oct-19		SETHY-EUROVIA	20 280
	Fascinage		Di10	1	Le Chauchix	Hénon	FRGR0039	Ruisseau de Catuelan	GAEC Carlo Ruellan	X=276851; Y=6824071				Nature & Paysage	1 428
Restauration	Encombres & élagage		R1	3124	L'Etochet	Planguenoual	FRGR0038a	Le Gouranton	Multiples	X = 287936; Y = 6838404		Septembre à octobre 2019		AAPPMA La Gaule Lamballaise	2743,72
			R2	852	Le Liet	Lamballe	FRGR0038a	Ruisseau du Moulin de Saint-		X = 298028 ; Y = 6831548				859,56	
			R3	1982	Pont Hervé	Lamballe	FRGR0038a			X = 294856 ; Y = 6828753				1730,46	
Entretien	Débroussaillage & tronçonnage branches		E1	1 186	Les Bosses	Hénon	FRGR0039	Ruisseau de Bogard	Multiples	X = 276070 ; Y = 6823937		Septembre à octobre 2019		AAPPMA La Gaule de Moncontour	569,28
			E2	980	Les Mézues	Hénon	FRGR0039	Ruisseau de Catuelan		X=279576; Y=6823937				470,40	
			E3	446	Le Moulin au Comte	Hénon	FRGR0039	Ruisseau de Catuelan		X=279063; Y=6824534				1493,76	
			E4	2666	Le Moulin au Comte	Hénon	FRGR0039	Ruisseau de Catuelan		X = 279238; Y=6824891					
			E5	3436	Vau-Bouyet	Trédaniel	FRGR0038a	Ruisseau Margot		X=286959; Y=6819923				1649,28	
														TOTAL	70 954

III.2. Suivi pêche électrique

En juin 2019, des suivis piscicoles ont été réalisés en partenariat avec la Fédération de Pêche des Côtes d'Armor sur douze stations du bassin versant du Gouëssant afin d'évaluer l'état initial des populations avant les travaux.

Ces suivis seront renouvelés sur certaines stations pendant plusieurs années afin de suivre l'évolution des populations suite aux travaux.

Station	Cours d'eau	Commune	Lieu-Dit	Année de réhabilitation	Nb TRF/5 minutes
Le Colombier à l'arboretum	Colombier	Quessoy	Arboretum	2013	24
Le Bel Orient au Pré Rio	Ruisseau du Moulin Roussé	Hénon	Pré Rio	2020	13
Le Bel Orient amont du pré Rio	Ruisseau du Moulin Roussé	Hénon	Pré Rio	2020	0
Le Bel Orient aval du pré Rio	Ruisseau du Moulin Roussé	Hénon	Bel Orient	2019	3
Gast au Liet	Gast	Plédéliac	Le Liet	2018	0
Gast amont de la Salle	Gast	Saint-Rieul	La Salle	2018	0
Gast amont de la salle	Gast	Saint-Rieul	-	2013	0
Le Chifrouët à la Caillibotière	Chifrouët	Lamballe	Caillibotière	2017	0

Interprétation des suivis pêches électrique : (issue du rapport de la Fédération de Pêche 22)

Sur le Colombier, le suivi des secteurs réhabilités montre la présence de truites de plus de deux ans et de plus de 20 cm ce qui est conforme à la position de la station au sein du réseau hydrographique. Le suivi révèle aussi la présence de juvéniles de truite de l'année, issus de reproduction naturelle et qui se sont implantés à la faveur des aménagements.

Sur le Bel Orient, le suivi montre l'existence d'un blocage migratoire au niveau d'une buse au lieu-dit Le Pré Rio.

Sur le Gast et le Chifrouët, le suivi montre un peuplement dégradé notamment par l'absence de truite. Depuis la mise en œuvre d'un suivi, la qualité piscicole de ces ruisseaux ne s'améliore pas.

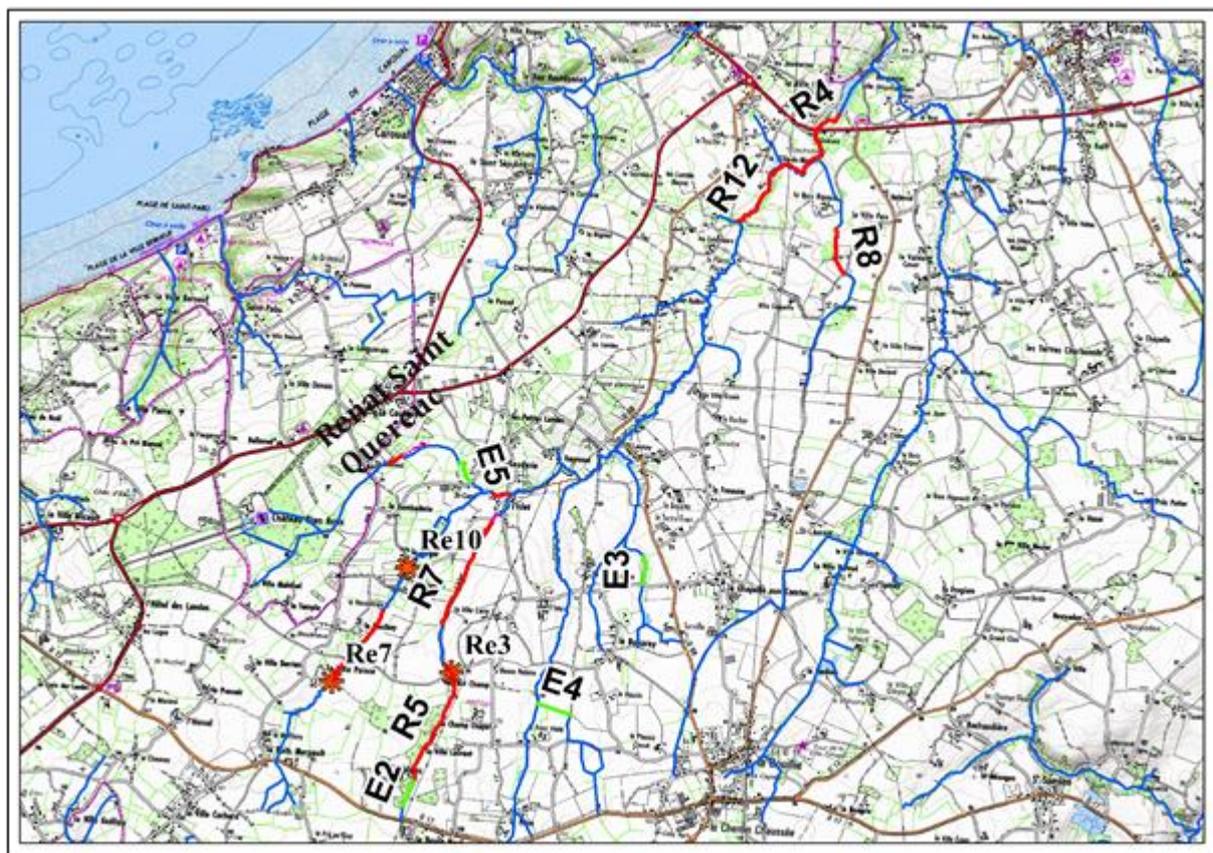
Cf rapport en annexe 3

IV- Programme de travaux cours d'eau – BV de la Flora et de l'Islet et Sous BV du Chifrouët

IV.1. Mise en œuvre du programme de travaux

L'ensemble des travaux réalisés totalement ou en partie en 2019 et à terminer en 2020 sont inscrits dans le tableau ci-dessous :

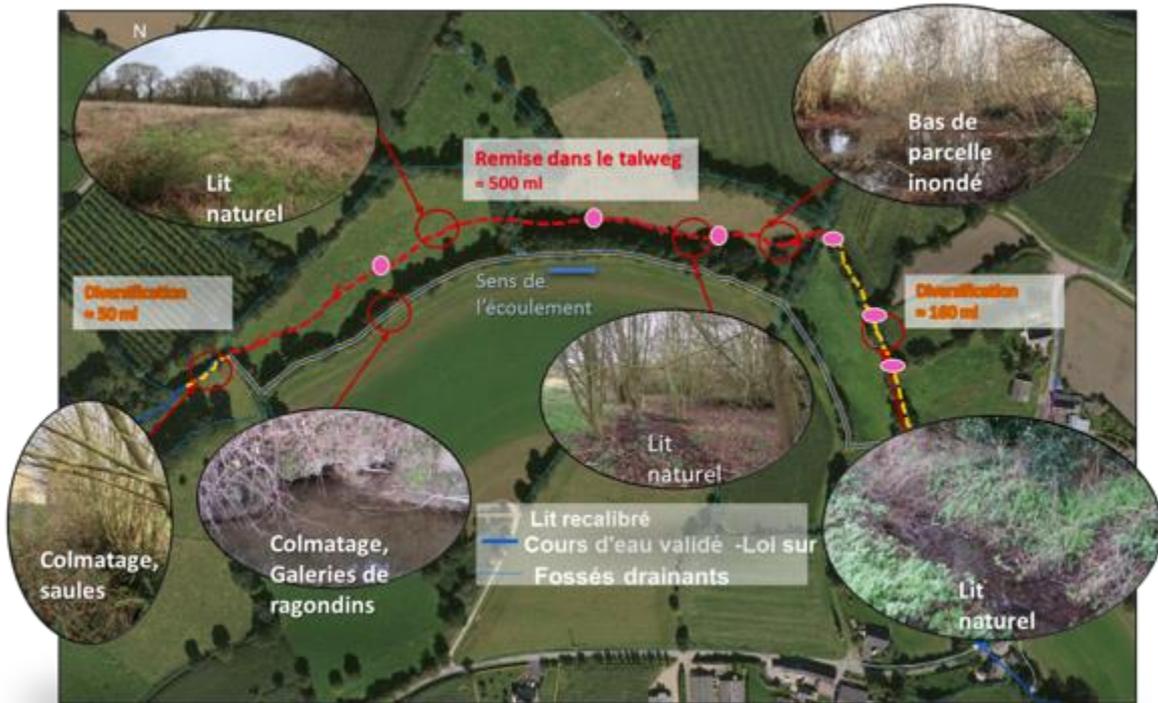
	Type de travaux	Coût réel (€ TTC)
Hydromorphologie	Remise en talweg Islet	7 368
	Remise en talweg Saint Quéréuc	57 828
Continuité écologique	3 rampes en enrochement	3 420
	1 pont cadre	28 116
Restauration et entretien ripisylve	Dégagement des encombres et élagage, débranchement	12 088
	TOTAL	108 820



4.1.1- Remise en talweg : continuité, hydromorphologie, risques de transferts

Une remise en talweg a été réalisée sur un affluent de l'islet, à Erquy, au lieu-dit Saint-Quéreuc avec l'entreprise Yvon Beurel TP pour un total de 57828€

Schéma explicatif du projet :



Photographie aérienne après travaux représentant l'ensemble du chantier
Détail de la première parcelle en avant/après :



Détail de la seconde parcelle avant/après :



Un élément est à reprendre : une buse n'a pas été suffisamment enfoncée. L'entreprise viendra au printemps 2020 reprendre son installation.

Remise en talweg d'un affluent de l'Islet au lieu-dit L'Islet, à Erquy, avec l'entreprise Yvon Beurel TP pour un total de 7 368€.

Situation du projet :



Photographies avant/après :



4.1.2- Continuité écologique

Une rampe à enrochement a été réalisée au Haut Champ à Saint-Alban par l'entreprise Nature & Paysage pour 1 000€.



4.1.3- Entretien et restauration ripisylve

10 km de rives ont été entretenus sur l'Islet, répartis entre 2 opérateurs :

- 7km par Penthièvre action pour un total de 7 400 €
- 3km par l'AAPPMA de Lamballe pour 4 688€.



IV.2. Reprise des travaux 2018 en 2019

Un pont-cadre d'une valeur de 28 116€ a été installé au lieu-dit La Croix Boulard à Saint Alban par l'entreprise Eurovia Sethy.



IV.3. Accompagnement des agriculteurs

4.3.1- Projet Chifrouët

Dans le cadre du marché agricole de Lamballe Terre Mer, un projet d'animation a été construit sur le bassin versant du Chifrouët, un affluent du Gouëssant. Dans le but d'améliorer la qualité de l'eau du Gouëssant, notamment, d'observer une baisse des concentrations en pesticides, Lamballe Terre & Mer a mobilisé tous les acteurs agricoles du territoire pour que lors de la campagne de cultures 2019, les agriculteurs soient accompagnés vers une évolution de leurs pratiques au champ. Des journées de formation, de partage ont été organisées, auprès des agriculteurs et des prescripteurs, le technicien Milieu aquatique y a participé. Le projet Chifrouët permet de lier exploitants et techniciens. Une seconde partie du travail du technicien MA dans le cadre du projet Chifrouët a été l'animation et la programmation de travaux d'aménagements contre les risques de transferts sur le Chifrouët.

4.3.2- Aménagements risques de transferts

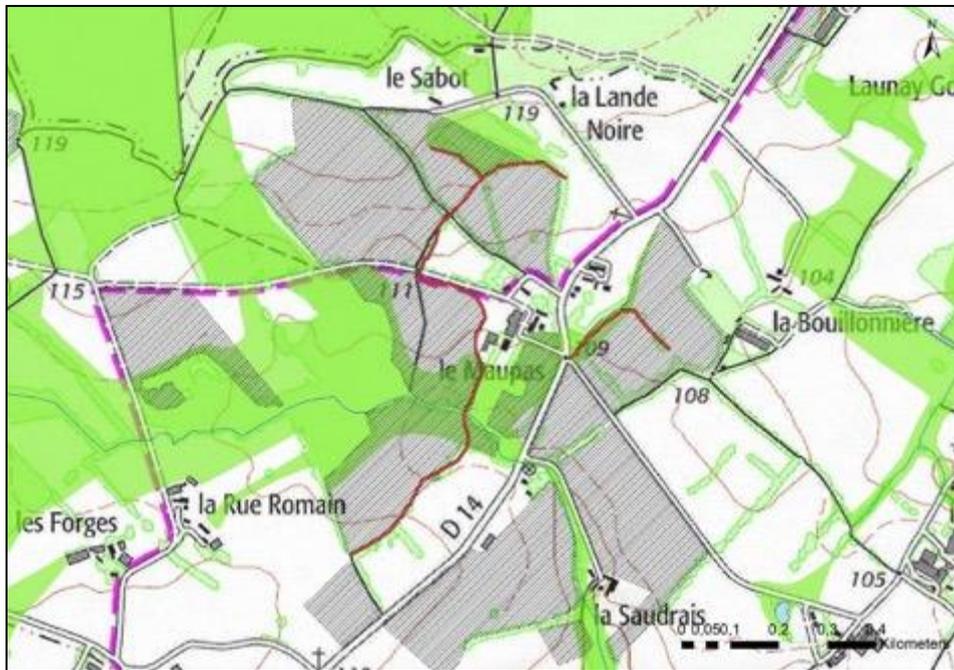
Sur le bassin-versant du Chifrouët, des prospections terrain ont permis d'identifier des sites présentant des risques directs de transferts de pesticides vers les cours d'eau. De l'animation a été réalisée grâce au Projet Chifrouët mené dans le cadre du Marché Agricole et dans le cadre du stage de fin d'étude de Nicolas Dubois. Certains sites à risques ont fait l'objet de discussions sur terrain avec les exploitants et propriétaires concernés. Un premier résultat sera visible dès 2020 : sur un site exploité par un GAEC, une zone humide de 0,4 ha cultivée sera remise en herbe et une entrée de champ sera déplacée en contrepartie de travaux d'aménagement de passage au-dessus de cours d'eau.

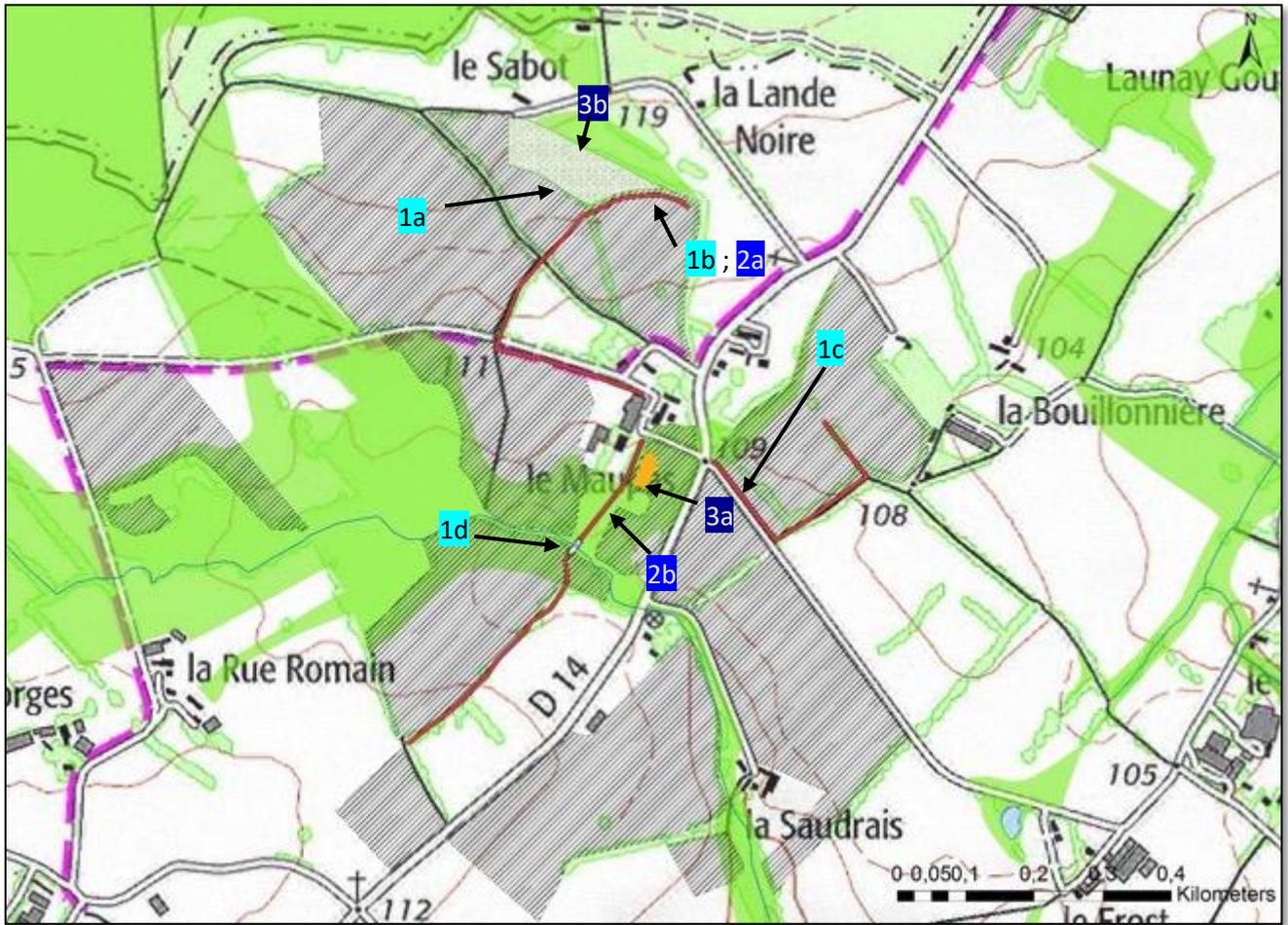
4.3.3- Accompagnement dans les évolutions de système

Une exploitation agricole a fait appel aux aides dispensées par la Commission Baie dans le cadre du Plan de Lutte contre les Algues Vertes et du projet Baie 2027 du SAGE. L'aide demandée concernait une création de chemin d'accès au pâturage dans le cadre d'une évolution de système verbe une augmentation de la part en herbe dans la ration des bovins. Cependant, le tracé de chemin d'accès présenté par l'exploitant impactait un linéaire important de zone humide, et les travaux nécessaires de déblai-remblai prévus auraient eu une forte incidence sur la fonctionnalité de cette zone humide. Plusieurs rendez-vous avec les exploitants ont permis de retracer un chemin moins impactant, de réduire l'impact des travaux en mettant de côté le remblai. Une réduction de l'effet drainant du chemin est également prévu, par ajout de gros matériaux minéraux en bordure du remblai, afin de perdre l'écoulement avant son arrivée dans le cours d'eau. Des mesures de compensation ont également été abordées, avec une mise en prairie permanente d'une surface également en zone humide et parfois cultivée.

Voici l'avant-après du projet de chemin avec les dispositifs prévus en mesures de réduction et de compensation.

Avant :





1 : EVITER

- 1a : Tracé supprimé
- 1b : Tracé décalé hors zone humide
- 1c : Tracé décalé : n'impacte plus la ZH
- 1d : Passage par passerelle, plus de passage dans le lit du cours d'eau et de stationnement/abreuvement directe
- + Travaux en été ou début automne et hors jours de pluie

2 : REDUIRE

- 2a : Tracé actuel sur ZH potentielle, chemin par remblai uniquement
- 2b : Tracé ne pouvant être évité. Le chemin sera dessiné par du remblai, avec une gestion des écoulements : gouttières, bords de chemin dirigeant l'eau vers l'herbe.
- + Utilisation de matériel léger pour ne pas abimer la ZH.

3 : COMPENSER

- 3a : Redonner un caractère fonctionnel à une zone humide aujourd'hui remblayée par des déchets.
- 3b : Mise en prairie permanente d'une parcelle de 1,6ha. Soit 30 fois la zone humide impactée par le chemin.

IV.3. Suivi pêche électrique

En juin 2019 des suivis ont été réalisés sur le bassin versant de la Flora-Islet en partenariat avec la Fédération de pêche des Côtes d'Armor.

Ces suivis seront renouvelés sur certaines stations pendant plusieurs années afin de suivre l'évolution des populations suite aux travaux.

Station	Cours d'eau	Commune	Lieu-Dit	Année de réhabilitation	Nb TRF/5 minutes
Le Petit Moulin à la Vallée Cavet	Le Petit Moulin	Plurien	La Vallée Cavet	2017	1
Le Petit Moulin au Bois Rogon	Le Petit Moulin	Plurien	Bois Rogon	2017	0
Le Verger au Souchay	Le Verger	Saint Alban	Le Souchay		1
Le Petit Moulin à la Himbert	Petit Moulin	Plurien	La Himbert		4
La ville Piron à la Ville Meno	La Ville Piron	Saint-Alban	La Ville Meno		2
La Ville Ernault à Frévault	La Ville Ernault	Saint Alban	Frévault		0

Interprétation des suivis pêches électrique : (issue du rapport de la Fédération de Pêche 22 Cf annexe 3)

Sur la Flora, son affluent de la Ville Piron confirme en 2019 son aptitude à héberger une population de truite ce qui en fait un contributeur potentiel au recrutement pour le bassin de la Flora. Par contre, la prospection de son affluent de la Ville Ernault, confirme l'absence de truite malgré un habitat favorable pour cette espèce.

Sur l'Islet, la prospection du Verger, ruisseau pressenti pour une remise en talweg, montre sa fréquentation par la truite. Son effectif bien qu'anecdotique peut constituer un élément en faveur d'une recolonisation rapide post aménagement du cours d'eau.

Le Petit Moulin présente une population de truite, principalement constituée de juvéniles de l'année (0+) ce qui atteste d'une capacité de ce ruisseau à contribuer au recrutement global du bassin. Par contre, celle-ci est faible et variable selon les années.

V- Grande continuité écologique

Cf annexe 6

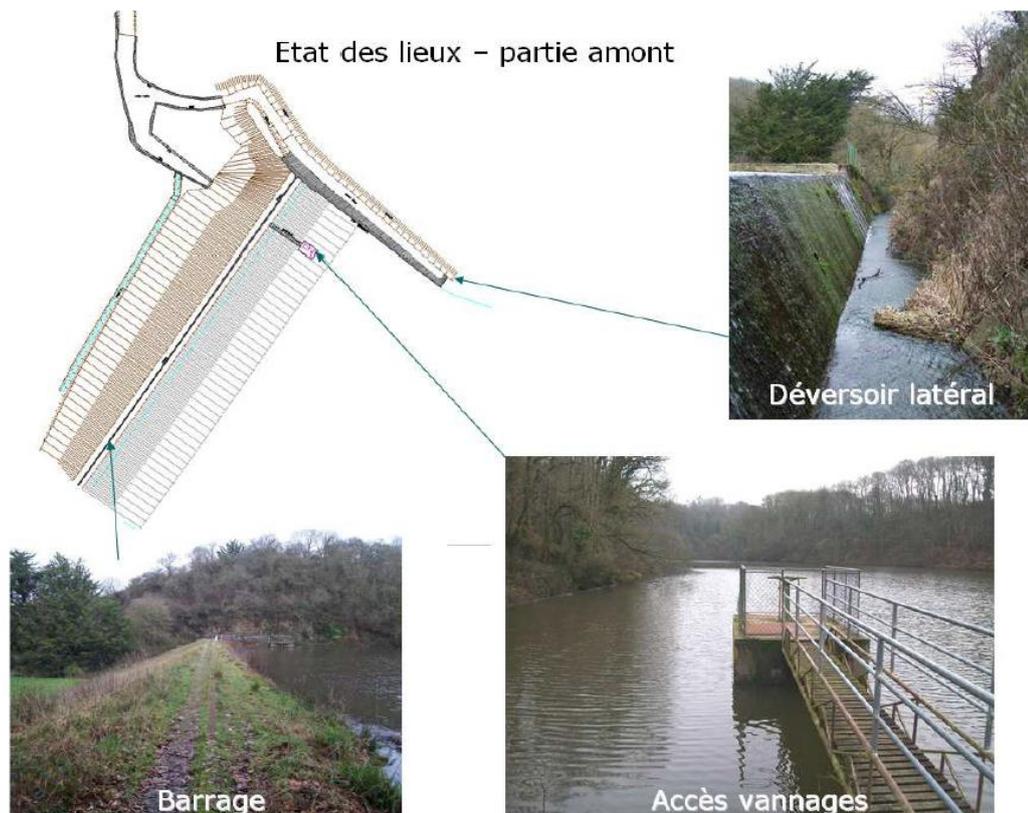
➤ Grands Ouvrages sur la Flora et l'Islet :

Concernant la **marche de Dahouët** (petit étang) et le **barrage de la vallée** (propriétés de la commune de Pléneuf Val André), l'objectif en 2019 a été de poursuivre les discussions et négociations autour des projets d'aménagement en lien avec la commune et l'étude sur la sédimentation du port.

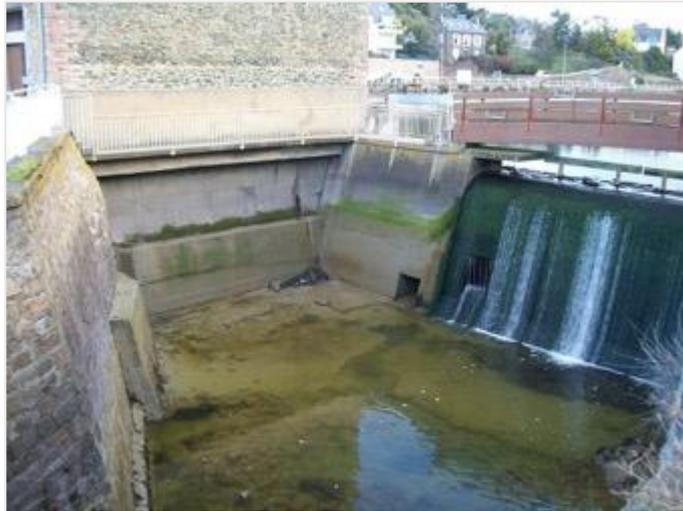
De nouvelles réunions, en salle et sur le terrain, dont une avec les élus de Pléneuf-Val-André et des riverains ont été organisées afin de tenter de lancer la phase opérationnelle de ces dossiers.

Un arbitrage politique a permis de confirmer que la maîtrise d'ouvrage de futurs travaux serait communautaire, mais il n'y a cependant pas de consensus sur le scénario d'aménagement à retenir, en dépit des études menées précédemment par la Côte de Penthièvre et alors considérées comme partagées. Il y a a priori eu des lacunes dans la manière dont les étapes de validation ont alors été menées, les élus de PVA estimant ne pas avoir validé de scénario d'aménagement.

- Concernant l'arasement de la marche de Dahouët : les pêcheurs et plaisanciers craignent que cela ait un impact négatif sur l'envasement du port. La commune s'en fait le relais.
- Concernant le barrage de la Vallée : la commune craint pour l'envasement de l'étang de Dahouët, en cas d'effacement du barrage. La commune se fait également le relais de riverains ou de pêcheurs souhaitant conserver le plan d'eau.



Barrage de La Vallée



Marche de l'étang de Dahouët

Concernant le « **Moulin Madeuc** » (propriété privée), des contacts ont été maintenus avec les propriétaires, refusant le projet d'aménagement validé. Il était apparu opportun en 2018 d'échanger entre acteurs (propriétaires, commune, DDTM, AFB) pour déterminer les suites à donner car l'aménagement demandé peut paraître disproportionné au regard du gain écologique (notamment tant que les ouvrages communaux ne sont pas aménagés). Une réflexion sur les espèces cibles doit aussi être menée en concertation, compte tenu de la localisation de l'ouvrage (moins de 300 m de la mer). De notre point de vue, cette réunion qui est à organiser à l'initiative de la DDTM, n'a pas été organisée.

Par ailleurs, les propriétaires mettent logiquement en avant que l'aménagement de leur ouvrage est inutile s'il n'y a pas de travaux sur les ouvrages communaux.

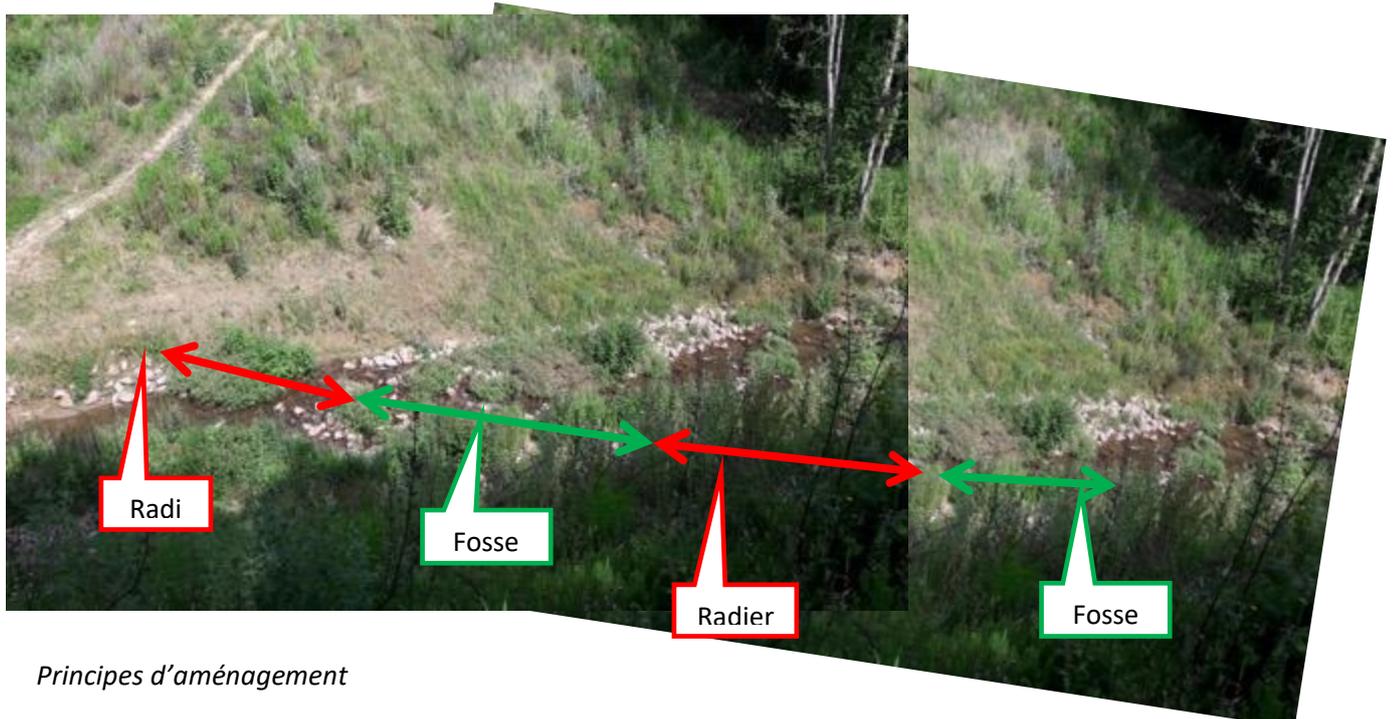


Chute du Moulin Madeuc

Pour le site de **Montafilan**, l'action 2019 a essentiellement été menée sur les suivis mis en œuvre (évolution des profils en long et en travers) et sur des travaux de reprises du lit, surtout sur sa partie aval, ceux-ci pour, d'une part, permettre au cours d'eau de dissiper son énergie et, d'autre part, de stopper l'érosion régressive en cours sur le nouveau lit (celle-ci risquant de créer à terme des chutes infranchissables).

Les opérations réalisées l'ont été en lien avec l'AFB (devenue OFB). Celle-ci reprendra ses suivis biologiques une fois les travaux considérés comme achevés. Hors, il est probable qu'une seconde intervention ait lieu en 2020 afin de stabiliser le lit sur ses 2/3 amont.

Le coût des travaux effectués (Nature & Paysage) s'élève à 9 425 € HT. Le coût des suivis et de l'accompagnement technique confié à ICEMA s'élève quant à lui à 3 200 € HT pour 2019. Ces deux dépenses ont été intégrées à la demande de subvention concernant les travaux milieux aquatiques 2019.



Principes d'aménagement



Exemple de vue sur Montafilan après travaux

➤ **Grands ouvrages sur le Gouëssant**

La poursuite de la concertation menée en 2019 a permis d'aboutir à la validation de l'avant-projet d'aménagement du site du **plan d'eau de la Ville Gaudu**. Le scénario prévoit la mise en dérivation du cours d'eau et le maintien d'un plan d'eau. L'avantage écologique est certains avec la restauration totale de la continuité écologique (biologique + sédimentaire) et le gain prévisible sur la température du cours d'eau, qui permettra d'éviter l'eutrophisation de la masse d'eau « Gouëssant aval ».

Afin de pouvoir valider cet avant-projet dans un consensus politique, il a été nécessaire de réaliser un suivi des débits du Saint-Yves, ruisseau continuant d'alimenter le plan d'eau (étude confiée à Aquabio). Suite à la validation de l'AVP, un dossier de demande d'examen au cas-par-cas a été déposé auprès de la DREAL Bretagne. Celle-ci a souhaité, dans sa réponse, qu'une étude d'impact soit réalisée.

L'étude d'impact sera intégrée à la mission de maîtrise d'œuvre. Initialement prévue pour un démarrage 1^{er} semestre 2020, celle-ci sera lancée après le temps de pause politique lié aux élections, pour une prise en main par la nouvelle équipe.

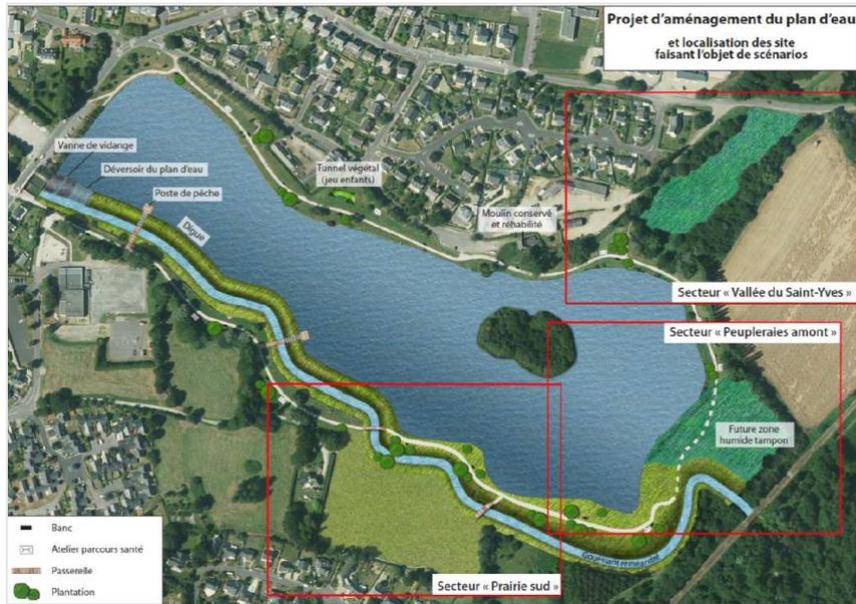
Les dépenses engagées en 2019, qui s'élèvent à un peu plus de 40 000 € TTC, n'ont pas fait l'objet de demandes de subventions (seul le paiement du solde de la subvention accordée pour l'étude préalable a été demandé).

17 000 € HT : paiement fin de phase 2 et phase 3 de l'étude,

15 400 € HT : suivi débits Saint-Yves

1 334 € HT : campagne d'analyse de sédiments

6 315 € HT : Montage du dossier d'examen au cas-par-cas pour la DREAL



Scénario d'aménagement du plan de la Ville Gaudu

Une dernière cession d'ateliers participatifs, pour cette première phase, a été organisée le 24 avril 2019 afin d'échanger sur le volet aménagement. Cette session a rassemblé une 40aine de personnes (riverains, usagers, élus), cf photo d'un atelier ci-dessous.



Concernant le **Moulin de la Cornillère**, une visite avait été organisée en 2018 afin de définir les travaux à réaliser et la mission de maîtrise d'œuvre associée. Un devis a été obtenu suite à la consultation lancée, mais le projet d'arasement du seuil est toutefois au point mort, faute d'accord des propriétaires. La DDTM 22 a adressé un courrier de relance le 16/11/2018, sans suite à ce jour.

Seuil Moulin de La Cornillère



VI- Formations suivies en 2019

Différentes formations ont été suivies par les techniciens milieux aquatiques au cours de l'année 2019 :

Formations	Contenu	Durée
Journée ASTER	<ul style="list-style-type: none"> ○ Remise en talweg d'un cours d'eau 	1 jour
Tête de BV - Diagnostic très haute résolution de la qualité de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier les tronçons clés ○ Comprendre la dynamique de l'écosystème ○ Evaluer les impacts 	1 jour
Formation DT-DICT	<ul style="list-style-type: none"> ○ Maîtriser les règles de protection lors de la réalisation de travaux proches des réseaux 	1 jour
Formation d'intégration des agents de catégorie C	<ul style="list-style-type: none"> ○ La fonction publique territoriale ○ Le service public local ○ Le système de formation 	5 jours
Formation DPR2	<ul style="list-style-type: none"> ○ Méthode de diagnostic parcelles à risques de transfert ○ Préconisations d'aménagements 	1 jour

VII- Récapitulatif des réunions 2019

24/01/2019	COTECH milieux aquatiques BV Gouëssant, Flora et Islet (Bilan travaux 2018, présentation travaux 2019) (Cf. Annexe 4)
18/03/2019	COFIL Milieux Aquatiques BV Gouëssant, Flora et Islet (Bilan travaux 2018, présentation travaux 2019) (Cf. Annexe 5)
22/11/2019	COTECH milieux aquatiques BV Gouëssant, Flora et Islet (Bilan travaux 2019, présentation travaux 2020) (Cf. Annexe 6)
23/05/2019	Groupe de travail Continuité écologique
21/06/2019	
03/04/2019	Groupe de travail zones humides
24/04/2019	
26/06/2019	
12/09/2019	

Annexe1 : Comptabilité analytique

Comptabilité analytique du poste d'Aurélié MARTIN – année 2019

BIEN SPÉCIFIER LES UNITÉS (HEURE, JOUR)	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	Total Heures
Animation SAGE													0
Réalisation ou suivi d'études	1												1
Actions techniques de terrain					5								5
Activités administratives et financières													0
Relation avec les élus, les bassins versants, les maîtres d'ouvrage										3,5			3,5
Divers (réunions internes structure, formations...)			4	13,5	6	13	8						44,5
Autres hors SAGE (préciser)													0
Animation générale													0
Actions techniques de terrain													0
Activités administratives et financières	8												8
Relation avec les élus, le Sage	7												7
Divers (réunions internes structure, formations...)	13	8		10	12	8						24	75
Autres hors contrat (préciser)													0
stage													0
Zones humides													0
Inventaire ponctuel	3			2		2	6	1,5		5			19,5
Suivi mesures compensatoires						5							5
Relation avec le SAGE/Réunion GTZH						5			4				9
Aménagement foncier		4	4										8
Attestation MAEC				23	8								31
Autres hors contrat (préciser)			5,5			4							9,5
Suivi qualité eau													0
Marché													0
Suivi													0
Animation milieux													0
Etudes, bilans	65	104,5	109	92,5	16	76	76	56	16	49	47,5	12	719,5
Pêche électrique							8,5						8,5
Dérogation bandes enherbées								3					3
Suivi de travaux cours d'eau	8	8	2	13	47,5	31	52		71,5	67	42	2	344
Suivi de travaux zones humides													0
Suivi de travaux bocage													0
Relation avec les collectivités											4,5		4,5
Activités administratives et financières		12	24					12,5	4	4,5	8	76	141
Divers (réunions internes structure, formations...)		8	4		8		10,5		8	46,5	11	16	112
Autres hors contrat (préciser)									6				6
TOTAL	105	144,5	152,5	154	102,5	144	161	73	109,5	175,5	113	130	1564,5

Comptabilité analytique du poste de Laura BEON/Nicolas DUBOIS – année 2019

2018	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL (heures)
Animation SAGE													
Réalisation ou suivi d'études													
Actions techniques de terrain													
Activités administratives et financières			4		5								9
Relation avec les élus, les bassins versants, les maîtres d'ouvrage					8,25								8,25
Divers (réunions internes structure, formations...)		4				3,5				12	3		22,5
Autres hors SAGE (préciser)													
Animation générale													
Actions techniques de terrain	9,25	11,25	7		19,75	12,75							60
Activités administratives et financières	2,50	2			18	6	10,75						39,25
Relation avec les élus, le Sage			7,5			2						3,00	12,5
Divers (réunions internes structure, formations...)	2,25	3	10	4	12	9	7						47,25
Autres hors contrat (préciser)							3						3
stage				4			20						24
Animation agricole													
Action collective auprès des agriculteurs			7				4				3		14
Action individuelle chez les agriculteurs			4,25			10							14,25
Relation avec les prescripteurs		8,25			3,5					4			15,75
Activité administrative et financière		2	2			11,5							15,5
Divers (réunion interne à la structure, formations...)	4,00	11,5				2	10,25						27,75
Autres hors contrat (préciser)													
Animation Non Agricole													
Phyto collectivité													
Phyto particuliers													
Com phyto													
Animation milieux													
Etudes, bilans	42,00	82	91,75	16,5	23	19,5	42,25		12			10,50	339,5
Suivi de travaux cours d'eau	14,00					9,75			64	4	81	41,00	213,75
Suivi de travaux zones humides	3,00						2			71			76
Suivi de travaux bocage													
Relation avec les collectivités			4						5	3			12
Activités administratives et financières	27,00	6		20	8	44,25			43	73,5	62	47,50	331,25
Divers (réunions internes structure, formations...)	11,00	11	10			3	7		16	8,5	11	5,00	82,5
Autres hors contrat (préciser)													
TOTAL	133,75	141	147,5	44,5	97,5	133,25	106,25		140	176	160	107	1386,75

Calcul temps de travail Romuald TOUSSAINT-2019

Lignes CTBV BSB		h	%
Coordination générale	<i>Coordination Direction (dont réunions DST, réunions Codir)</i>	94	5,9%
	<i>Coordination Elus dont présence aux assemblées</i>	34	2,2%
	<i>Encadrement services (dont réunions de services)</i>	50	3,2%
	<i>Administratif et financiers (budget, suivi factures, etc)</i>	73	4,6%
	<i>Coordination avec autres structures porteuses de programmes BV (SMAP, Dinan Agglo, LCBC, SAGE Rance, EBR)</i>	200	12,6%
	<i>GEMAPI (représentation LTM, suivi étude)</i>	247	15,6%
	<i>CT baie BSB, PLAV, Volet agricole, communication</i>	100	6,3%
Milieux aquatiques	<i>Volet milieux aquatiques (dont marchés et subventions)</i>	153	9,6%
	<i>Continuité grands ouvrages - Ponts-Neufs, Pont-Calmet, Pont-Saint-Lazare, Pont-Rolland, ouvrages Flora-Islet dont Montafilan</i>	100	6,3%
	<i>Suivi étude Ville Gaudu</i>	152	9,6%
Non éligible au CTBV BSB	<i>Ramassage algues vertes</i>	73	4,6%
	<i>ABI</i>	126	8%
	<i>Bocage</i>	26	1,7%
	<i>Nuisibles (dont frelons)</i>	41	2,6%
	<i>Natura 2000</i>	9	0,6%
	<i>Formations</i>	65	4,1%
	<i>Autres/Divers</i>	41	2,6%
	TOTAL	1584	100,1%

Annexe 2 : Exemple d'attestation MAE